PROJET S

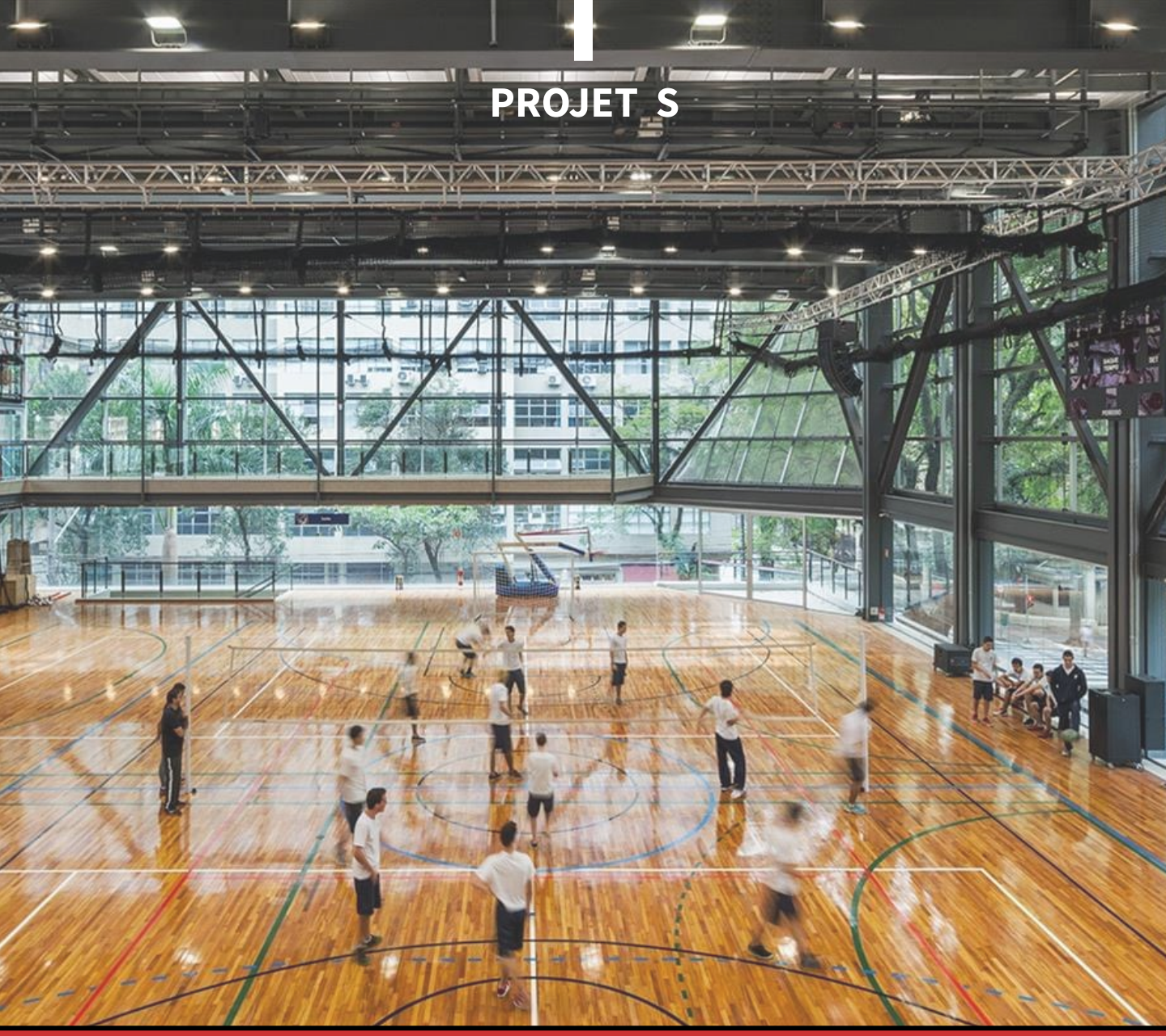

De la crise sanitaire à la crise énergétique : la fin annoncée des gymnases ?

Cahier n°6 PROJET S - Octobre 2022

Diversification des pratiques sportives, nouvelles attentes des usagers, Covid, coûts énergétiques démultipliés, exigences environnementales, contraintes budgétaires…

Les crises s’accumulent et convergent, remettant en question durablement le modèle de nos salles sportives.

Au point de se poser la question :
les gymnases ont-ils encore un avenir ?

Chiffres clés : des gymnases minoritaires mais indispensables !

23%

des Français pratiquent leur principale activité sportive dans des installations (gymnases, piscines…), un niveau en nette baisse depuis le Covid. Près de la moitié pratique en plein air (nature ou ville) tandis les activités sportives à domicile connaissent une croissance importante depuis la crise sanitaire.

▶ **Les pratiques sportives des Français, largement diversifiées, se déroulent donc le plus souvent en dehors des équipements traditionnels.**

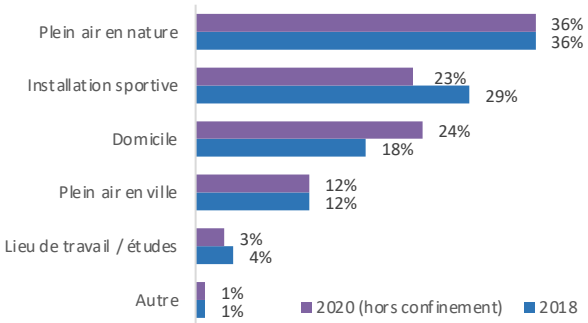

Lieu principal de la pratique sportive chez les Français de 15 ans et plus (source : Baromètre des pratiques sportives 2020, INJEP)

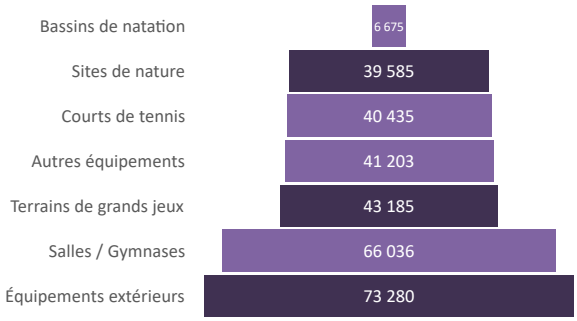

Catégorisation des équipements, espaces et sites sportifs en France (source : Ministère des sports).

72%

des équipements sportifs sont extérieurs ou non couverts en France. Les terrains extérieurs et les espaces / sites de nature représentent à eux seuls la moitié des 310 399 équipements et sites sportifs. Plus de 45% des bassins de natation et 84% des courts de tennis ne sont pas non plus couverts.

▶ **L'offre nationale d'équipements sportifs est donc déjà massivement orientée vers le plein air, en adéquation avec la demande des Français.**

66 036

gymnases et salles sportives existent en France, soit 21% des équipements sportifs. Même minoritaires, ils garantissent une pratique tout au long de l'année (saison froide) et sont surtout indispensables pour près de 50% des fédérations olympiques, dont les disciplines se déroulent essentiellement en intérieur.

▶ **La diversité des pratiques sportives, notamment dans un cadre associatif et scolaire, repose donc sur le maintien d'un réseau territorial suffisant de salles.**

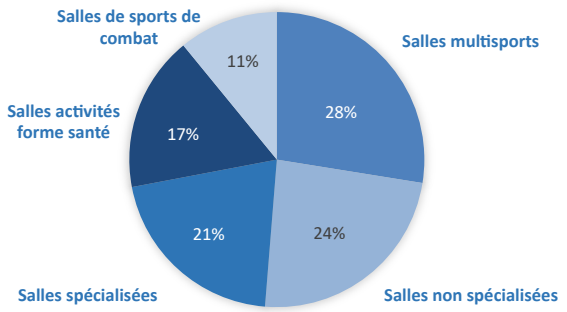

Familles de salles sportives selon le type de disciplines accueillies (source : Ministère des sports)

Chiffres clés : une modernisation encore timide

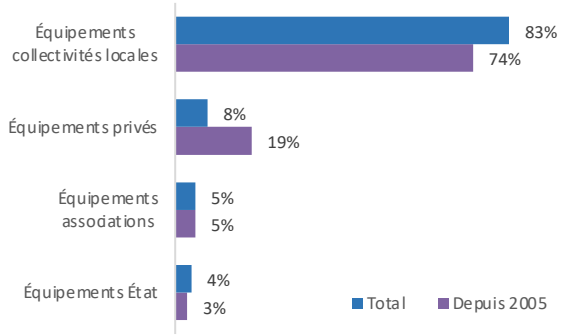

Propriété des équipements sportifs : total et mis en service depuis 2005 (source : BPCE, 2022)

32%

des gymnases publics ont été construits ou réhabilités depuis 2005. C'est un taux plus élevé que l'ensemble des équipements publics (26%), même si ce « renouvellement » peut parfois être décevant (des gymnases neufs se contentent de reproduire des modèles de conception vieux de 50 ans).

▶ **On notera aussi la dynamique d'investissement plus forte des équipements privés (8% du total des équipements mais 19% de ceux créés depuis 2005).**

32%

des salles sportives ont des espaces de convivialité, une proportion bien moindre que d'autres équipements. Cela réduit leur attractivité pour les pratiquants (et les bénévoles aussi) et défavorise la croissance des disciplines qui y sont pratiquées.

▶ **Un effort global de modernisation est donc encore nécessaire pour faire que les gymnases et les salles sportives soient également des lieux de vie et d'animation sur leur territoire.**

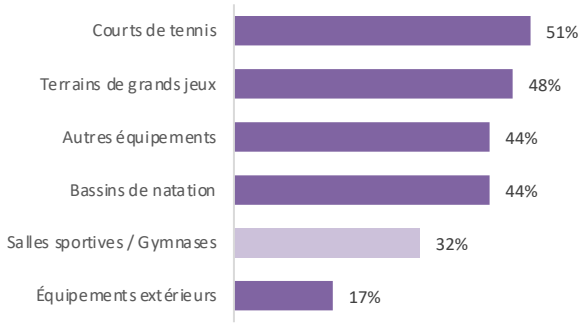

Part des équipements sportifs disposant d'espaces de convivialité (source : Ministère des sports).

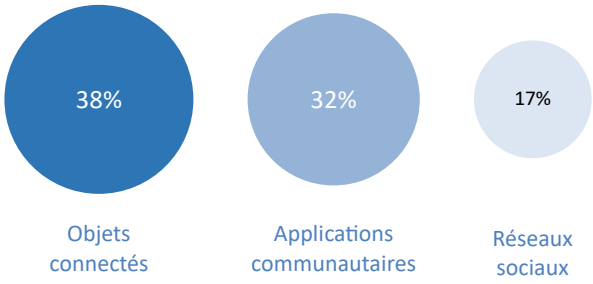

Type de supports numériques utilisés dans les structures sportives privées en Île-de-France (source : IRDS).

45%

des sportifs non encadrés utilisent des outils numériques en Île-de-France tout comme 57% des pratiquants en structure privée. Des données qui soulignent à quel point les équipements publics vont devoir accélérer l'intégration du numérique dans leur conception et leur fonctionnement.

▶ **Cette transformation digitale devra aussi bien concerner la création de services aux pratiquants que les systèmes d'exploitation des salles.**

Chiffres clés : le défi énergétique et environnemental est là !

43%

de la consommation d'énergie du sport provient du chauffage de ses équipements alors que les prix grimpent en flèche et créent de grandes inquiétudes pour cet hiver (horaires réduits, fermetures ?), même en prenant en compte le Plan national de sobriété (baisse de 2°C dans les gymnases).

▶ **Avec le changement climatique, le coût d'exploitation des salles sportives s'imposera comme un enjeu majeur à moyen et long terme.**

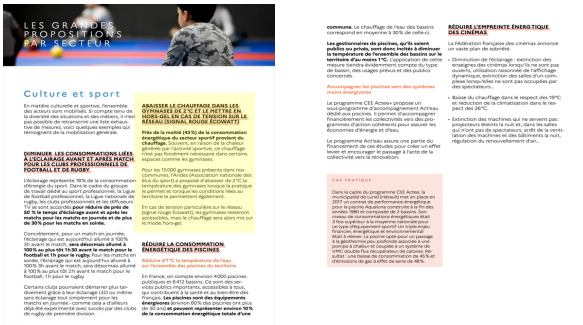
LES GRANDES PROPOSITIONS PAR SECTEUR

Culture et sport

DIMINUER LES CONSOMMATIONS LIÉES À L'ÉCLAIRAGE AVANT ET APRÈS MATCH POUR LES CLUBS PROFESSIONNELS DE FOOTBALL ET DE RUGBY

ABAISSER LE CHAUFFAGE DANS LES GYMNASES DE 2 °C ET LE METTRE EN HORS-GEL EN CAS DE TENSION SUR LE RÉSEAU (SIGNAL ROUGE ECOWATT)

RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE DES PISCINES

Plan national de sobriété relatif aux secteurs de la culture et du sport (source : Gouvernement, octobre 2022).

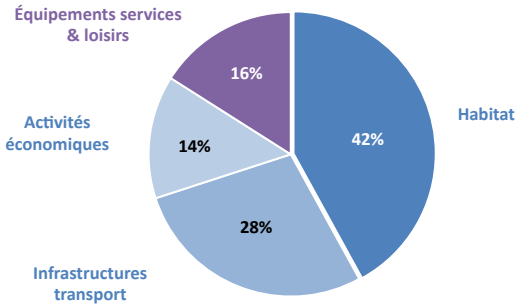

Répartition nationale des facteurs d'artificialisation des sols en 2018 (source : Observatoire national de l'artificialisation, 2020).

- 50%

des sols devront être artificialisés d'ici 2030, avec un objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) en 2050. Cela limitera beaucoup les constructions dans le futur, avec une concurrence de plus en plus forte entre les différents usages du sol en ville (habitat, activités économiques, équipements publics…).

▶ **Une pression croissante pèsera sur les bâtiments sportifs pour trouver du foncier (constructions) ou même pour préserver leur emprise actuelle.**

12,5 Md€

sont dépensés chaque année dans le sport par les collectivités territoriales (à comparer au Ministère des sports : 818 M€ hors Paris 2024). Celles-ci possèdent 83% des équipements sportifs et leur action sera donc indispensable dans la transformation attendue des gymnases et salles sportives.

▶ **Leur engagement reste cependant fragilisé par de multiples incertitudes (dotations de l'État, marges de manœuvre fiscales, hausse des charges…).**

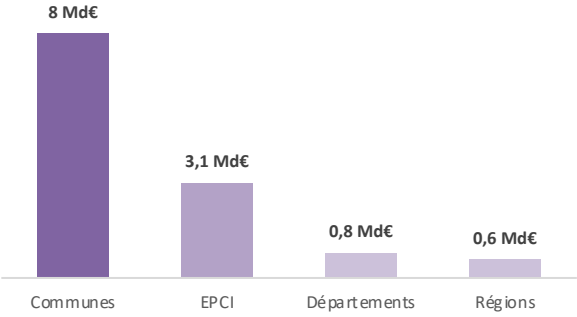

Estimation des dépenses sportives par niveau de collectivités territoriales (source : BPCE, 2022).

Une politique nationale qui prend parti : le plan « 5 000 équipements de proximité »

UN PLAN POUR LES ÉQUIPEMENTS DE PLEIN AIR

Lancé par le gouvernement et s'étendant sur trois ans (2022-2024), le plan « 5 000 équipements de proximité » vise à **renforcer l'offre d'infrastructures sportives sous différentes formes** : construction, requalification de locaux ou d'équipements, acquisition d'équipements mobiles, couverture ou éclairage d'équipements existants…

Étaient initialement ciblés des territoires « carencés » en matière d'équipements sportifs : zones urbaines et rurales prioritaires, Outre-mer...

Le plan se focalise sur des équipements extérieurs et peu coûteux permettant une pratique de plein air, à la fois autonome et associative.

ÉQUIPEMENTS : QUELLES CRITÈRES ?

L'objectif du plan est de renouveler la conception de l'offre sportive en favorisant la création de structures extérieures, ouvertes et polyvalentes, incluant une dimension ludique, connectées aux espaces publics et lieux de flux. **Un nombre limité d'équipements couverts est cependant intégré au plan.**

Les principaux types d'équipements concernés :

Plateaux multisports et de fitness, parcours de sport-santé connectés, terrains de basket 3x3, hand 4x4, foot 5x5, badminton, tennis, padel et squash, tables de tennis de table, skateparks, street workout, pumptracks, blocs d'escalade, bassins mobiles d'apprentissage de la natation, dojos, salles de boxe ou de danse, salles autonomes connectées….

QUEL DÉPLOIEMENT ET QUEL FINANCEMENT ?

1. La mise en œuvre du plan a été confiée à l'Agence nationale du sport (ANS), avec un volet national et un volet territorial en fonction des porteurs de projet. Une convention est établie pour chaque projet entre l'ANS et une association ou un acteur local. Des conventions-cadres sont aussi signées avec des fédérations et des associations nationales.

2. L'ANS mobilisera 200 M€ sur les trois ans (soit 40 000 € en moyenne par projet). Le taux de subventionnement des projets est compris entre 50 et 80% (il peut atteindre 100 % en Outre-Mer).

3. Les financements restants sont essentiellement apportés par les collectivités territoriales.

OÙ EN EST LA MISE EN ŒUVRE ?

1. En octobre 2022, 2 089 équipements avaient été aidés pour un total de 85 M€ au profit de plus de 1 000 collectivités territoriales. Le taux moyen de subvention est de 58%. Les trois-quarts des équipements financés sont situés en territoire rural.

2. Plus de 50 types d'équipements différents ont été financés à ce jour. Les plus fréquents sont les plateaux multisports, les espaces de fitness, les pumptracks, les skateparks, les pistes de padel et les terrains de basket 3x3.

3. Le dispositif va être désormais élargi à l'ensemble des territoires et évoluer dans ses critères (prise en compte du design actif dans les projets).

Plan « 5 000 équipements de proximité » : un mauvais coup contre les gymnases et les salles sportives ?

OUI ! LE MINISTÈRE DES SPORTS FAIT UN CHOIX CLAIR EN DÉFAVEUR DES GYMNASES.

Son programme prioritaire est focalisé sur les équipements extérieurs alors que ceux-ci sont déjà largement majoritaires et que beaucoup de pratiques sont dépendantes des salles.

D'autant que les salles auraient elles aussi besoin d'un effort important de construction / rénovation : 61% des gymnases ont été mis en service avant 1995 et 38% avant 1985 !

NON ! L'ACTION DE L'ÉTAT NE SE RÉSUME PAS AUX ÉQUIPEMENTS EXTÉRIEURS.

Le Plan de l'ANS soutient aussi des projets couverts innovants (pp. 7-8) et l'Agence dispose d'autres programmes pour les équipements structurants, par exemple en matière de rénovation thermique (50 M€ en 2022-2023).

D'autres Ministères (ville, ruralité…) aident aussi les équipements sportifs (y compris des salles) pour un total annuel de 135 M€.

OUI ! LE PLAN MINISTÉRIEL IMPACTERA LE CHOIX DES COLLECTIVITÉS LOCALES.

Le budget du Ministère des sports est réduit mais l'action de l'État conserve un effet prescripteur réel et apporte des financements complémentaires toujours bienvenus.

Le Plan des 5 000 équipements de proximité pourrait donc avoir un impact structurant sur de futurs arbitrages des collectivités en matière d'équipements sportifs sur leur territoire.

NON ! LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES CHERCHENT AUSSI À INFLUENCER L'ÉTAT.

Les territoires sont habitués à financer seuls la plupart de leurs équipements sportifs mais ils espèrent aussi réorienter l'action de l'État.

L'Association nationale des élus en charge du sport (ANDES) a ainsi proposé un « Plan Marshall » de 1,35 Md€ sur 5 ans, qui augmenterait notamment les crédits de l'État en faveur des équipements structurants.

OUI ! L'ACTION DE L'ÉTAT S'AJOUTE À DES CONTRAINTES EXTERNES CROISSANTES.

La politique ministérielle s'agrège à une accumulation inédite de facteurs défavorables (crise énergétique, changement climatique...).

Ensemble, tous ces facteurs pourraient affecter de nombreuses décisions locales et provoquer une chute des constructions de gymnases et salles sportives... Dont l'impact national ne se mesurerait que trop tard, dans 5 ou 10 ans.

NON ! LES COLLECTIVITÉS LOCALES CHERCHENT À ANTICIPER LES MUTATIONS À VENIR.

Des solutions sont déjà recherchées pour les équipements les plus importants à l'égard des pratiques sportives associatives et scolaires (dont les gymnases et les salles).

Le plan de l'ANDES définit ainsi des besoins clairs (rénovation thermique, éclairage, transports…) ainsi que de nouvelles méthodes d'action (ex. coopération intercommunale accrue).

Plan « 5 000 équipements de proximité » : exemples d'équipements sportifs couverts innovants

Associée au plan « 5 000 équipements de proximité », la Fédération française de judo travaille à la création de 1 000 « dojos solidaires » en innovant à la fois dans leur conception et animation. L'objectif est de réaliser 300 projets dès la saison 2022-2023.

LES 1 000 DOJOS SOLIDAIRES

- **Concept** : installer des dojos de petite taille dans des locaux inexploités en pieds d'immeubles, rénovés pour l'occasion.
- **Surface** : une emprise comprise entre 150 et 500 m² pour une surface d'évolution (tatamis) de 70 à 250 m².
- **Déploiement** : quartiers prioritaires, zones de revitalisation rurale et autres territoires carencés en équipements.

LE MODÈLE ÉCONOMIQUE

- **Partenariats avec les bailleurs sociaux :** baux à titre gratuit d'au moins 10 ans dans des rez-de-chaussée vacants.
- **Rénovation** : le coût moyen des travaux est estimé à 40 000 €.
- **Financement** : Agence nationale du sport et collectivités locales, partenariats avec des équipementiers et des institutions (ex. Ambassade du Japon) pour le matériel.

LES OUTILS DE LA FF JUDO

- **Aide à la décision** : croisement des données fédérales avec celles de la politique de la Ville afin de prioriser les implantations de clubs.
- **Cellule « équipements »** : conseil et accompagnement des acteurs impliqués, mise à disposition de plans types…
- **Portage local** : un club ou une association dédiée avec un professeur de judo et un médiateur socio-sportif pour animer.

DES PÔLES D'ANIMATION TERRITORIALE

- **Activités sportives** : pratique du judo et des disciplines fédérales, autres disciplines sportives, événements sportifs.
- **Activités éducatives** : soutien scolaire avec des tuteurs en service civique, « vacances apprenantes », découverte de métiers...
- **Activités sociales** : aide aux familles, formation numérique, animations locales...

© France Judo

Plan « 5 000 équipements de proximité » : exemples d'équipements sportifs couverts innovants

Le Plan des 5 000 équipements sportifs prévoit le financement de « salles autonomes et connectées ». Ces structures sont notamment conçues par la société SMC2, qui a construit en avril 2022 un premier équipement de padel à Dijon.

LA SALLE DE PADEL À DIJON

- **La salle** : deux terrains et un espace de convivialité sur 543 m² dans un équipement dont la charpente est en bois et la couverture en membrane textile.
- **Le projet** : porté par le Tennis Club Dijonnais et intégré sur le site du club.
- **Le financement** : un coût de 0,5 M€ HT pris en charge à 60% par le club et 40% par la Ville, la Région et la FF Tennis.

FONCTIONNEMENT & SERVICES

- **Accès** : réservation de créneaux par une application et entrée en toute autonomie avec un QR code d'accès.
- **Jeu** : retranscription des scores sur grand écran, enregistrement des matchs par une caméra sur chaque terrain…
- **Partage** : possibilité de revoir les matchs sur l'application et de partager les temps forts sur les réseaux sociaux.

UN EXPLOITATION NUMÉRISÉE

- **Gestion** : interface web de planification, tarification et pilotage des activités, surveillance en temps réel (caméras) et suivi de la fréquentation.
- **Accès** : ouverture de la salle sur une large amplitude horaire (accès autonome) et à tous les publics (club ou non).
- **Tarification** : possibilité de tarification différente selon l'heure (creuse ou pleine) et le profil du sportif (licencié ou non).

QUEL AVENIR POUR CE TYPE DE SALLES ?

- **Plan 5 000 équipements de proximité** : financement annoncé d'au moins 25 salles connectées dans le cadre du Plan.
- **Vers des gymnases connectés** : volonté de SMC2 de construire des salles multisports sur le même modèle et pouvant se transformer selon le sport réservé en ligne (grâce à des équipements motorisés).

3 scénarios sur l'avenir des gymnases et salles sportives

Les gymnases seront-ils de plus en plus marginalisés ces prochaines années ? Les changements en cours (demande sociale, réchauffement climatique, contraintes budgétaires, politiques nationales…) pourront ralentir, accélérer, connaître de nouvelles mutations, mais une chose semble certaine : il n'y aura pas de retour en arrière et les salles sportives devront s'inscrire dans un environnement en mouvement permanent, souvent instable.

Quelles perspectives peut-on donc envisager ? Quels choix devront effectuer les porteurs de projet et financeurs, en premier lieu les collectivités territoriales ? Trois paramètres structurants peuvent être identifiés pour formuler des scénarios sur l'avenir de nos salles sportives.

1. Demande sociale. Quelles pratiques sportives seront privilégiées par les Français ? Quel effort de modernisation sera nécessaire pour élever les salles sportives aux standards attendus des utilisateurs ?

2. Facteurs externes. À quelle vitesse les obligations environnementales vont-elles croître, la transition numérique se déployer ? Quelles contraintes pèseront sur les finances publiques des territoires ?

3. Politiques nationales. Quelles orientations l'État donnera-t-il à ses programmes d'investissement ? Confirmera-t-il sa préférence pour les équipements extérieurs, compacts et peu coûteux ?

SCÉNARIO 1. UN NOUVEAU MONDE : HARO SUR LES GYMNASES ET LES SALLES SPORTIVES !

1. **Nouvelle montée en puissance de la pratique sportive autonome** : confirmation de la croissance de la pratique à domicile (télétravail, repli sur la cellule familiale…) et en plein air (impact de la crise sanitaire).
2. **Renforcement accéléré des contraintes externes :** mesures annuelles d'« austérité » environnementale, réduction massive de l'artificialisation des sols à l'échelle locale, baisse continue des dotations de l'État aux collectivités territoriales...
3. **Retrait de l'État à l'égard du sport après les JOP Paris 2024 :** réduction tous azimuts des politiques nationales d'investissement, aussi bien à l'égard des équipements sportifs extérieurs (fin du Plan « 5 000 équipements de proximité ») que structurants.

Quels choix stratégiques pour les territoires ?

ABANDONNER LES SPORTS DE SALLE…

- Orienter les investissements vers des aménagements urbains, cheminements doux et sites de plein air.
- Revoir à la baisse les missions éducatives du sport : EPS et offre associative.
- Laisser les sports de salle à des prestataires privés (et, donc, à des publics solvables).

… OU PRÉSERVER UNE OFFRE MINIMALE ?

- Définir un service public minimum (sport associatif, EPS) lié aux gymnases/salles et pris en charge « quoi qu'il en coûte ».
- Lancer un programme d'investissement commun État-collectivités pour l'EPS.
- Créer des équipements publics/privés à offre mixte (gratuite ou payante selon les publics).

3 scénarios sur l'avenir des gymnases et salles sportives

SCÉNARIO 2. VIVE LA CONTINUITÉ ! PRIORITÉ CONFIRMÉE AUX ÉQUIPEMENTS EXTÉRIEURS

1. **Développement de toutes les pratiques sportives :** croissance continue des pratiques de plein air et à domicile mais aussi rebond de la pratique associative (notamment les enfants), renforcement du sport scolaire.
2. **Maintien des contraintes externes :** atténuation de la crise énergétique mais renforcement des mesures de sobriété (transition climatique), engagement financier réaffirmé des collectivités locales malgré des incertitudes persistantes…
3. **Maintien des politiques nationales en faveur du sport après Paris 2024** : pérennisation de la politique ministérielle de soutien aux équipements extérieurs (lancement d'un Plan « 10 000 équipements de proximité » !) et à la rénovation thermique.

Quels choix stratégiques pour les territoires ?

RENFORCER LES ÉQUIPEMENTS EXTÉRIEURS…

- Focaliser les investissements sur des terrains et espaces sportifs de plein air.
- Envisager le sport indoor comme une pratique complémentaire et saisonnière.
- Soutenir prioritairement les clubs proposant des activités associant pratiques intérieures et de plein air, encadrées et autonomes.

… OU INNOVER DANS DES SALLES INÉDITES ?

- Investir dans des structures multisports couvertes d'un nouveau type : compactes, modulaires, connectées… et peu coûteuses.
- Intégrer des salles dans des bâtiments existants (rez-de-chaussée, sous-sol).
- Mettre en place des structures couvertes temporaires pour compléter l'offre (hiver).

SCÉNARIO 3. LE RETOUR DE L'ANCIEN MONDE… POUR FAIRE FACE AUX NOUVEAUX DÉFIS !

1. **Inquiétudes sur la jeunesse** : développement des pratiques sportives adultes en plein air et à domicile, mais baisse de la pratique des enfants à l'école (manque d'équipements) et en dehors (fragilisation du tissu associatif).
2. **Volontarisme face aux contraintes externes :** atténuation de la crise énergétique mais renforcement de la crise climatique, lancement de grands plans d'investissement public nationaux et européens pour faire face aux nouveaux défis...
3. **L'État à l'écoute des territoires :** ajustement des politiques nationales pour répondre aux besoins prioritaires des collectivités territoriales, réorientation des crédits vers les équipements structurants (préparation à la transition climatique).

Quels choix stratégiques pour les territoires ?

CONSTRUIRE DES GYMNASES PLUS PETITS…

- Construire et réhabiliter des gymnases en renouvelant leur conception : volumes réduits, équipements moins énergivores….
- Mieux intégrer en amont leur conception dans les opérations d'aménagement urbain.
- Privilégier les clubs pouvant contribuer à l'exploitation et l'animation de l'équipement.

… OU RÉINVENTER EN GRAND LES GYMNASES ?

- Amplifier le rôle d'intérêt général des gymnases sur leur territoire.
- Les positionner au cœur de pôles de service public et créer des synergies avec des lieux de santé, culturels, administratifs, de loisirs…
- Élargir à d'autres publics avec des espaces sportifs en libre-accès ou semi-ouverts.

Cahiers PROJET S

Les cahiers PROJET S analysent les transformations en cours dans le sport français, étudient les projets récents réalisés en France et à l'étranger et proposent un regard prospectif sur la base des tendances observées dans le secteur sportif et son environnement (évolutions sociétales, politiques publiques, économie et innovation, aménagement urbain…).

Retrouvez les prochains cahiers de PROJET S sur : www.projet-s-conseil.com

Directeur de la publication
Pierre Messerlin, Directeur de Projet S Conseil
Email : pierre.messerlin@projet-s-conseil.com

La société PROJET S Conseil accompagne les acteurs territoriaux et nationaux dans la conception et la réalisation de leurs projets structurants dans le sport : grands équipements et complexes sportifs, événements, politiques territoriales, projets de club…

© Projet S Conseil 2022